

6 septembre 2019

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

projet

P00477 EE PLU CREST

26 400

Maître d'ouvrage

COMMUNE DE CREST

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE
- VOLET ECOLOGIQUE - OAP



NOVACERT - Espace WAGNER Bâtiment A2 - 10 rue du Lieutenant PARAYRE - 13290 AIX-EN-PROVENCE - France
SAS au capital de 100 000 euros - SIRET : 511 587 792 000 41 - N° TVA CEE : FR94 511 587 792 - Code APE : 7112B
Tél : +33(0)4.13.41.63.00 - Fax : +33(0)4.13.41.63.01 - www.novacert.fr - info@novacert.fr

COMMUNE DE CREST

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE - VOLET ECOLOGIQUE - OAP

26 400

RAPPORT D'ÉTUDE

Dossier : P00477 EE PLU CREST

Réf. Rapport :
EE_OAP_PLU_CREST - ind4

Indice	Date	Chargés d'affaire	Vérifié par	Contenu
1	27/11/2018	Étienne BERILLE	Cédric JUVENELLE	Diagnostic Étude

MODIFICATIONS

Indice	Date	Chargé d'affaire	Vérifié par	Observations
2	03/12/2018	Étienne BERILLE	Cédric JUVENELLE	Diagnostic Étude
3	06/12/2018	Étienne BERILLE	Cédric JUVENELLE	Diagnostic Étude
4	04/09/2019	Angélique PERRAUT	Cédric JUVENELLE	Diagnostic Étude

Sommaire

1 Introduction.....	5
2 Contexte de l'étude.....	7
2.1 Localisation par rapport aux périmètres de protection réglementaire.....	7
2.1.1 Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE).....	7
2.2 Localisation par rapport aux périmètres de protection contractuelle.....	12
2.2.1 Natura 2000 – Zone Spéciale de Conservation (ZSC) et Zone Spéciale de Conservation (ZPS).....	12
2.2.2 Terrain du Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels (CREN).....	16
2.3 Localisation par rapport aux sites d'inventaires patrimoniaux.....	19
2.3.1 ZNIEFF Type 1.....	19
2.3.2 ZNIEFF Type 2.....	21
2.4 Évolutions des sites dans le temps.....	25
2.5 Synthèse des périmètres à enjeux par site.....	27
3 Méthodologie.....	28
3.1 Dates et conditions d'inventaires sur l'aire d'étude.....	28
3.2 Détails des prospections ciblées.....	28
3.3 Difficultés rencontrées / limites techniques et scientifiques.....	28
3.4 Ressources mobilisées.....	29
4 Étude écologique des sites.....	30
4.1 Site 1AUa - OAP1.....	31
4.2 Site 1AUb - OAP2.....	33
4.3 Site 1AUL - OAP4.....	35
4.4 Site 1AUi – OAP 5.....	38
4.5 Site 2AUi.....	41

INDEX DES CARTES

Carte 1 : Plan de repérage des différents sites AU concernés.....	5
Carte 2 : localisation par rapport aux enjeux perméabilités du SRCE à Crest.....	8
Carte 3 : enjeux liés aux zones humides identifiés dans le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE).....	9
Carte 4 : localisation par rapport aux enjeux identifiés dans le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE).....	10
Carte 5 : localisation par rapport aux sites Natura 2000 et ZICO.....	14
Carte 6 : localisation par rapport au site du CREN.....	17
Carte 7 : localisation par rapport aux périmètres d'inventaires patrimoniaux.....	22

1 Introduction

Le présent rapport a pour objet de préciser les incidences sur des espèces et des habitats patrimoniaux dans le cadre d'une réflexion sur des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) situées à Crest.



Carte 1 : Plan de repérage des différents sites AU concernés

La commune est directement concernée par plusieurs périmètres à enjeux d'un point de vue écologique malgré l'absence de sites Natura 2000 à Crest (*sites classés en périphérie*). La modification de l'état de parcelles pour la plupart non aménagées doit être réfléchi en intégrant les risques potentiels, directs comme indirects, pour la biodiversité à l'échelle de la limite cadastrale jusqu'à celle du territoire en intégrant les échanges potentiels (*corridors, etc.*).

A l'issue d'un état initial et des études bibliographiques, **les incidences notables prévisibles ont été évaluées pour chaque site, allant de faible à fort**. Des mesures sont détaillées dans l'évaluation par rapport aux impacts potentiels vis à vis de la faune, de la flore, des milieux et de la trame verte et bleue sur le site. Les niveaux d'enjeux sont estimés à partir de la grille suivante :

Risque potentiel		Type d'impact potentiel dans le cadre d'un aménagement			
		Nul	Faible	Modéré	Fort
Sensibilité des espèces de l'habitat considéré	Inconnue	<i>Besoin d'inventaires complémentaires ciblés</i>			
	Faible	Nul	Très faible	Faible	Modéré
	Modérée	Nul	Faible	Modéré	Fort
	Forte	Nul	Modéré	Fort	Très fort

Contexte de l'étude

1.1 Localisation par rapport aux périmètres de protection réglementaire

1.1.1 Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE)

Le **Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE)** est un document régional qui identifie les réservoirs de biodiversité et les corridors qui les relient entre eux dans le cadre de la définition des trames vertes et bleues. Cet outil d'aménagement est co-piloté par l'Etat et chaque Région. Il comprend un résumé non technique, un diagnostic du territoire régional avec une identification des continuités écologiques, un atlas cartographique, un plan d'actions stratégique et un dispositif de suivi et d'évaluation.

Schéma Régional de Cohérence Écologique Rhône-Alpes

Surface du site

Région Rhône-Alpes

➤ Présentation des sites concernés

Le schéma régional de cohérence écologique (SRCE) Rhône-Alpes a été adopté le 19 juin 2014 par délibération du Conseil Régional et le 16 juillet 2014 par Arrêté préfectoral, . Parallèlement, une instance de gouvernance régionale a été installée, le Comité régional « Trame verte et bleue » (CRTVB).

Enjeux identifiés pour la Région Rhône-Alpes

- ☞ l'étalement urbain et l'artificialisation des sols ;
- ☞ l'impact des infrastructures sur la fragmentation et le fonctionnement de la TVB ;
- ☞ l'accompagnement des pratiques agricoles et forestières ;
- ☞ l'impact des activités anthropiques sur la continuité des cours d'eau et leurs espaces de mobilité ;
- ☞ les spécificités des espaces de montagne en Rhône-Alpes ;
- ☞ l'accompagnement du développement des énergies renouvelables ;
- ☞ l'intégration de la biodiversité dans toutes les politiques publiques et leur gouvernance ;
- ☞ le changement climatique et son impact sur la biodiversité.

Ils ont amené à la définition de 7 orientations et objectifs :

Orientations et objectifs

- Orientation 1. Prendre en compte la Trame verte et bleue dans les documents d'urbanisme et dans les projets d'aménagement ;
- ☞ Orientation 2. Améliorer la transparence des infrastructures et ouvrages vis-à-vis de la Trame verte et bleue ;
- ☞ Orientation 3. Préserver et améliorer la perméabilité des espaces agricoles et forestiers ;
- ☞ Orientation 4. Accompagner la mise en œuvre du SRCE ;
- ☞ Orientation 5. Améliorer la connaissance ;
- ☞ Orientation 6. Mettre en synergie et favoriser la cohérence des politiques publiques ;
- ☞ Orientation 7. Conforter et faire émerger des territoires de projets en faveur de la Trame verte et bleue.

Les réservoirs de biodiversité représentent 25 % du territoire régional et présentent des enjeux forts. A la différence de ces réservoirs de biodiversité, reconnus pour leur grande richesse écologique, des espaces perméables ont aussi été définis dans le SRCE et ils représentent 45% du territoire régional est en perméabilité forte et 20% en perméabilité moyenne. Ils sont globalement constitués par une nature plus ordinaire mais indispensable au fonctionnement écologique du territoire régional. Ils ne constituent donc pas une composante, au sens réglementaire du terme, de la Trame verte et bleue. La notion de « vigilance », inscrite au sein de ces espaces par la SRCE, n'a donc aucune portée juridique. Cependant, l'enjeu est d'assurer, dans la durée, le maintien de la fonctionnalité de ces espaces et notamment leur rôle de lien entre les différentes composantes de la Trame verte et bleue régionale (réservoirs de

biodiversité, corridors écologiques et Trame bleue). Pour cela, il est nécessaire, au sein de ces espaces, de :

- ☞ mettre en place une veille sur leur état de conservation et sur l'évolution de leurs superficies,
- ☞ suivre les risques de fragmentation, notamment en intégrant une analyse prospective relative à l'implantation des projets,
- ☞ maintenir leur vocation naturelle, agricole ou forestière,
- ☞ mettre en œuvre une gestion économe du foncier pour préserver les espaces agricoles, forestiers et naturels,
- ☞ veiller au maintien et/ou le développement des structures écopaysagères (éléments végétaux boisés et arbustifs de type haies, bosquets, mares, prairies...).

➤ Enjeux par rapport au site évalué

Aucun site classé AU n'est concerné par une zone de réservoir ou un corridor de biodiversité au sens du SRCE. Il convient d'être vigilant au niveau des enjeux identifiés localement.

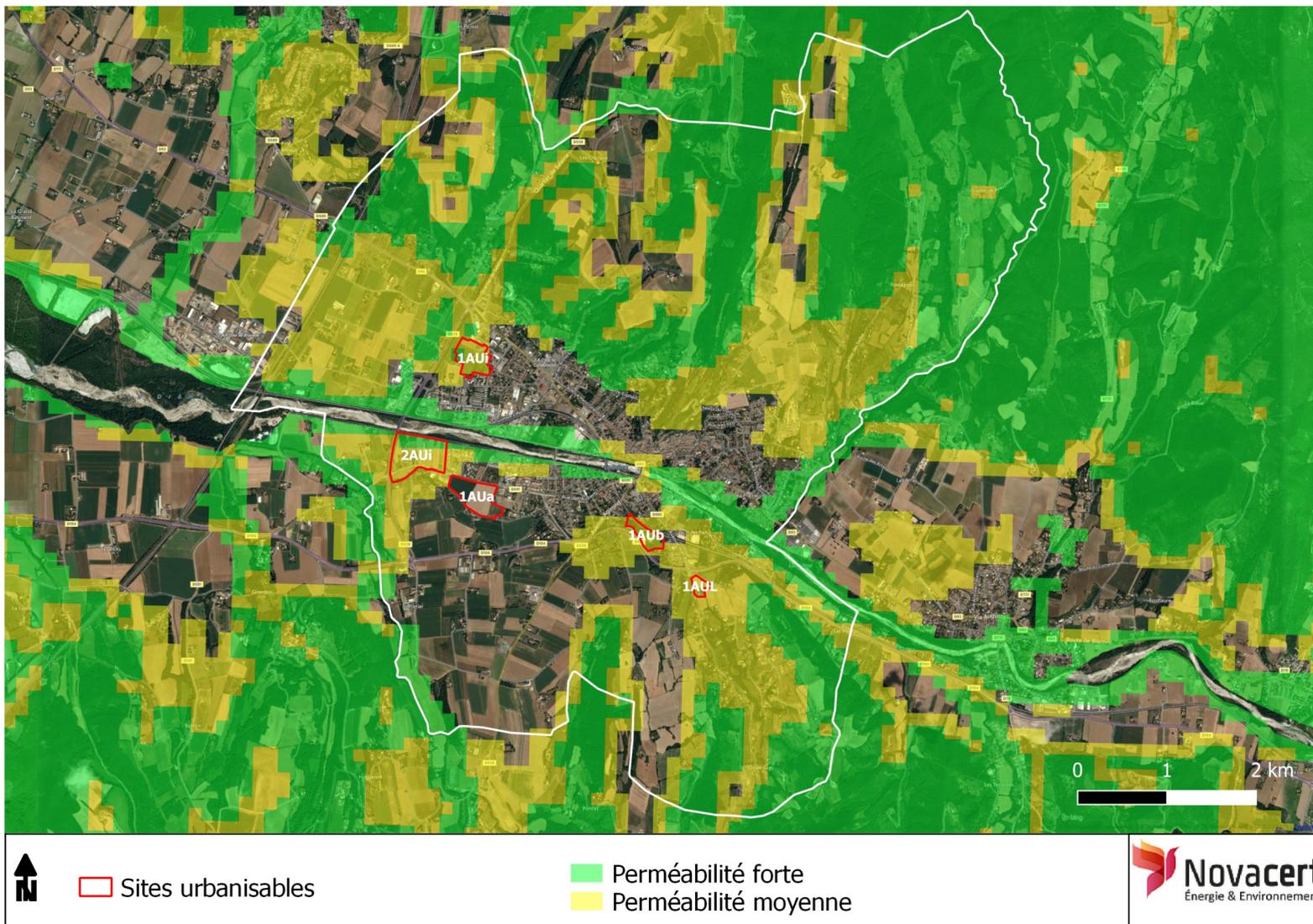
A l'exception du site classé 1AUa, tous les sites sont dans des zones de perméabilités moyenne à forte, l'impact d'un aménagement serait donc de potentiellement réduire la perméabilité voir de la couper dans le cas du site 1AUB.

Concernant le site 1AUa, il est situé dans une zone agricole, il est donc concerné par l'orientation n°3 (préserver et améliorer la perméabilité des zones agricoles et forestières.).

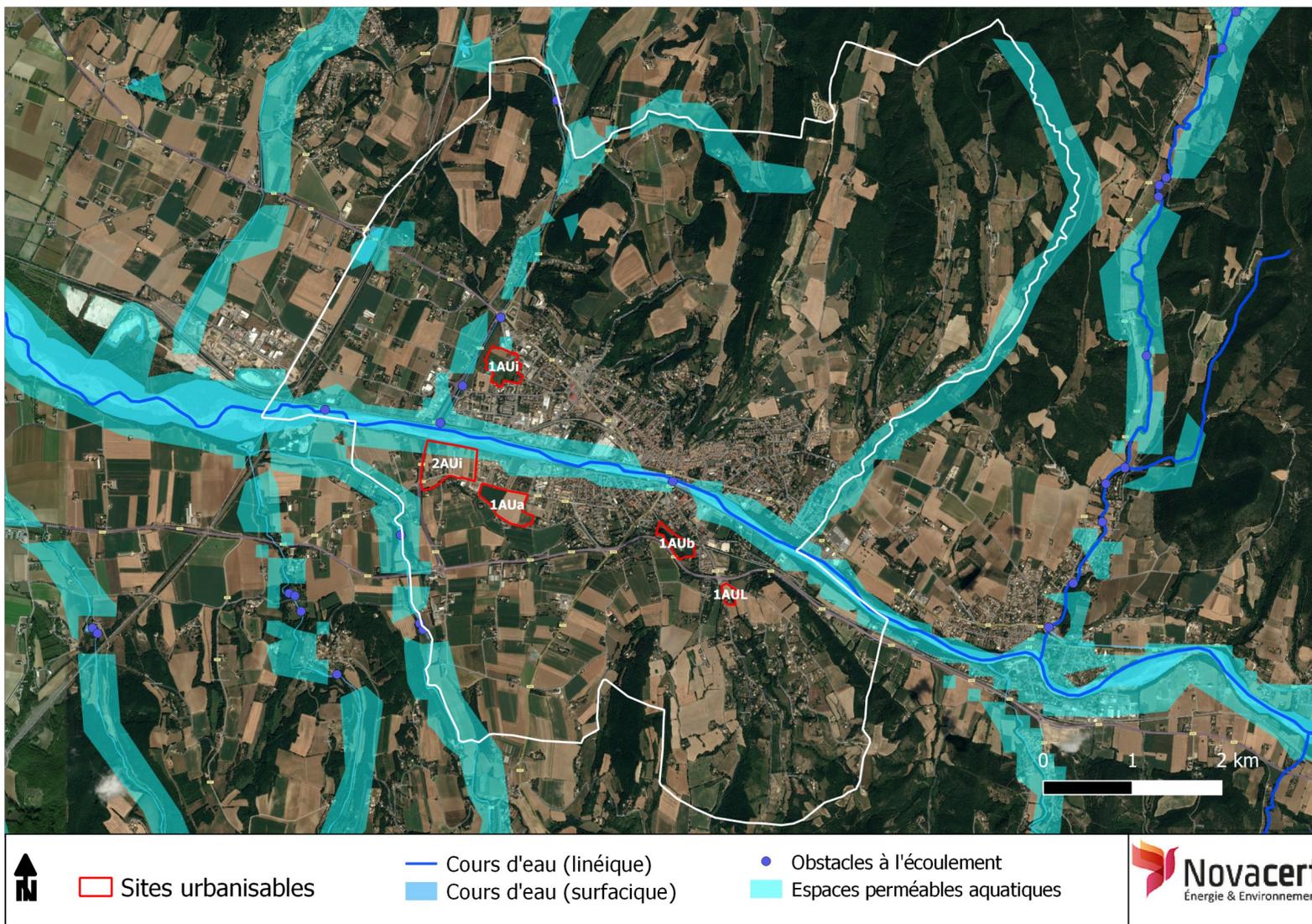
Synthèse des enjeux (SRCE)

Sites	Type d'enjeux	Part du site concernée (%)	Enjeux / aire d'étude
1AUi	Présence d'une zone reconnue comme espaces perméable aquatique (15 %) Présence d'une zone de perméabilité moyenne (85 %) Présence d'une zone de perméabilité forte (15 %)	100 %	Fort
2AUi	En partie concernée par un espace perméable aquatique en partie nord (25 %) Présence d'une zone de perméabilité moyenne (75 %) Présence d'une zone de perméabilité forte (25 %)	100 %	Modéré
1AUa	Inclus dans une zones agricole reconnue au SRCE (100 %)	100 %	Fort
1AUB	Présence d'une zone de perméabilité moyenne (95 %) - risque de coupure	95 %	Fort
1AUL	Présence d'une zone de perméabilité moyenne (100 %)	100 %	Modéré

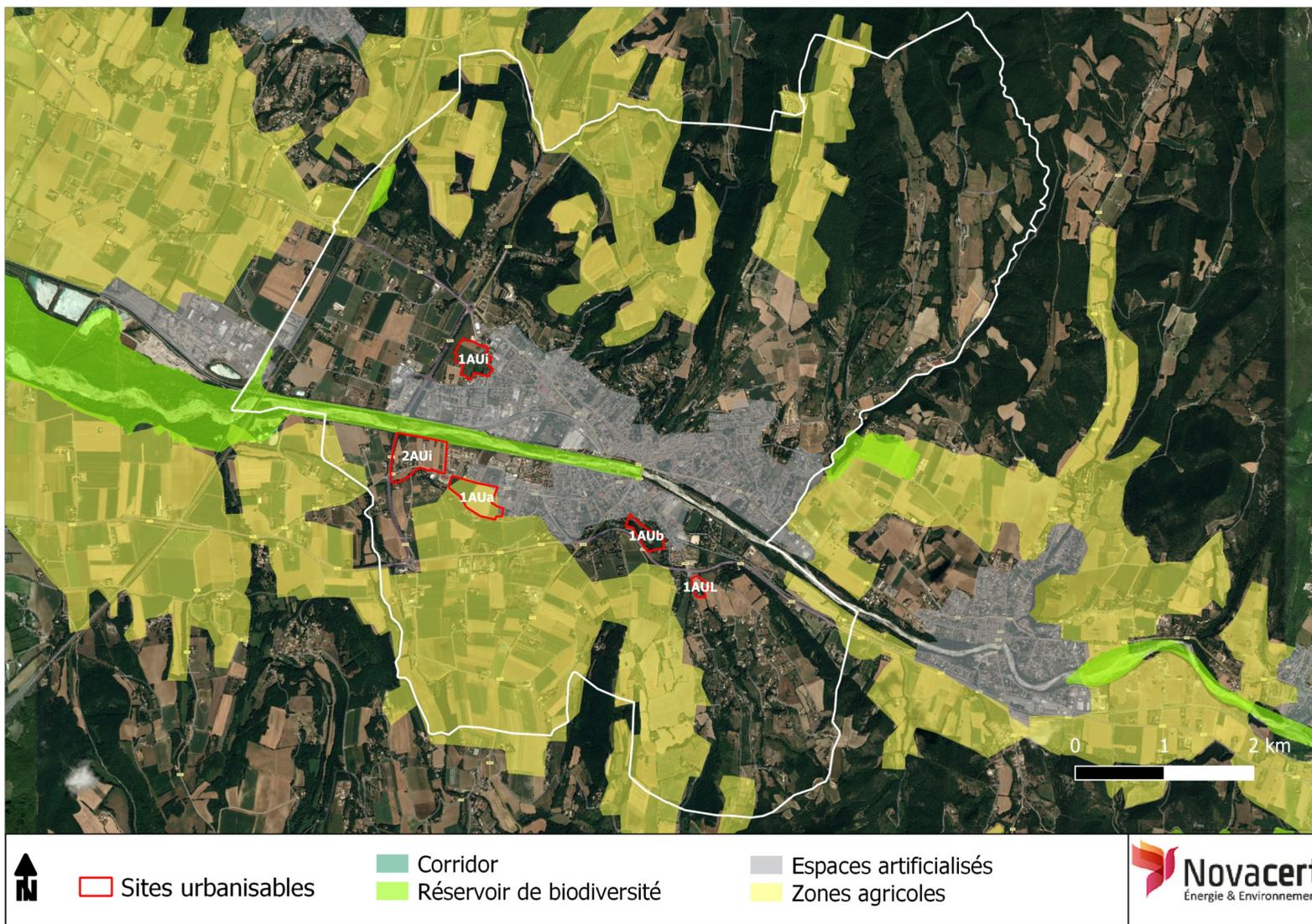
Synthèse des enjeux, représentation cartographique



Carte 2 : localisation par rapport aux enjeux perméabilités du SRCE à Crest



Carte 3 : enjeux liés aux zones humides identifiés dans le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE)



Carte 4 : localisation par rapport aux enjeux identifiés dans le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE)

1.2 Localisation par rapport aux périmètres de protection contractuelle

1.2.1 Natura 2000 – Zone Spéciale de Conservation (ZSC) et Zone Spéciale de Conservation (ZPS)

Natura 2000 est un réseau européen institué par la directive 92/43/CEE sur la conservation des habitats naturels de la faune et de la flore sauvages qui repose sur deux zones classées. Les **Zones Spéciales de Conservation (ZSC)**, instaurées par la directive Habitats en 1992, ont pour objectif la conservation de sites écologiques présentant soit des habitats naturels ou semi-naturels d'intérêt communautaire, de par leur rareté, ou le rôle écologique primordial qu'ils jouent (dont la liste est établie par l'annexe I de la directive Habitats), soit des espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire, là aussi pour leur rareté, leur valeur symbolique, le rôle essentiel qu'ils tiennent dans l'écosystème (et dont la liste est établie en annexe II de la directive Habitats). Les **Zones de Protection Spéciale (ZPS)** issues de la Directive oiseaux en 1979 concernent l'avifaune et des zones jugées particulièrement importantes pour sa conservation, que ce soit pour la reproduction, l'alimentation ou simplement la migration.

FR8210041 - Les Ramières du Val de Drôme & FR8201678 - Milieux aquatiques et alluviaux de la basse vallée de la Drôme

ZPS & ZSC

Enjeu modéré

➤ Présentation du site concerné

La Zone de Protection Spéciale (374 ha) des Ramières du Val de Drôme et la Zone Spéciale de Conservation (371 ha) des milieux aquatiques et alluviaux de la basse vallée de la Drôme présentent des habitats fluviaux d'une grande qualité (ou "naturalité"). La rivière Drôme est l'une des rares rivières d'Europe de cette importance (110 km) qui n'ait pas de barrage sur son bassin versant. Il en résulte une dynamique spontanée des habitats qui a été bien conservée jusque dans la basse vallée de la Drôme, où se situe les Ramières du Val de Drôme.

Le plan de gestion de la réserve naturelle des Ramières du Val de Drôme souligne que la gestion de l'hydrosystème du site est dépendante d'une bonne gestion à l'échelle du bassin versant de la rivière.

Les habitats sont tous d'origine naturelle. La forêt riveraine (200 Ha) est entièrement spontanée et n'a jamais été exploitée. Les successions végétales sont liées à la dynamique induite par les crues et les variations de la hauteur de la nappe alluviale. L'état de conservation du site est exceptionnel.

La préservation de la dynamique naturelle suppose la conservation des flux de

matériaux alluvionnaires dans le long terme. Cette préservation est prise en compte dans le SAGE de la rivière Drôme, notamment les questions de gestion des matériaux alluvionnaires et des débits d'étiage.

Six espèces d'oiseaux, caractéristiques de la rivière Drôme, ont été choisies comme prioritaires pour le plan de gestion/Document d'Objectifs (DOCOB). Cela signifie que des actions sont prévues pour favoriser leur survie, notamment en période de reproduction. Il s'agit de :

- Aigrette garzette (Lit de la Drôme)
- Milan noir (ripisylve)
- Petit Gravelot (bande active de la Drôme)
- Sterne pierregarin (réaménagement des gravières)
- Engoulevent d'Europe (prairies alluviales)
- Martin-pêcheur d'Europe (Berges de la rivière Drôme)

Le Document d'objectif (DOCOB) est commun avec celui du site Natura 2000 FR8201681 – Gervanne et rebord occidental du Vercors et avec le site classé par l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) des Freydières.

➤ Synthèse des enjeux

Aucun site n'est directement concerné par les périmètres Natura 2000 qui sont situés en limite ouest de la commune, le long du Val de Drôme. Cependant, deux sites sont localisés à proximité de la Drôme et de sa ripisylve en amont des sites Natura

2000, il est donc important d'intégrer cette composante dans la réflexion globale sur la qualité écologique de chaque site. En effet, l'avifaune est mobile et peu être amenée à se déplacer à proximité de certains sites, notamment pour le site 2AUi qui est mitoyen de la Drôme.

FR8201681 – Gervanne et rebord occidental du Vercors

ZSC

Enjeu faible

➤ Présentation du site concerné

La Zone Spéciale de Conservation (18 150 ha) de Gervanne et rebord occidental du Vercors et s'étend dans le département de la Drôme sur 2 domaines biogéographiques : 55% sur le domaine alpin et 45% sur la zone biogéographique méditerranéenne.

Le site est constitué par la vallée de la Gervanne et de la Sye, affluents de la rivière Drôme, ainsi que du rebord sud-ouest du plateau du Vercors qui la prolonge vers le nord. Partagé entre les influences alpines et méditerranéennes, il présente une grande richesse faunistique et floristique et des milieux très diversifiés, depuis la chênaie pubescente à buis jusqu'à l'étage montagnard (col de la Bataille et roc du Touloud), de 200 m d'altitude à 1450m.

L'agriculture est très diversifiée avec sur le 1/3 nord l'élevage qui prédomine, le 1/3 central étant consacré à des cultures spécialisées (vigne, plantes aromatiques, maraîchage), et le 1/3 sud à l'herbage, les céréales et l'élevage caprin. La forêt est assez peu présente, se partageant entre la forêt méditerranéenne au sud-est et sud-ouest, et montagnarde au nord.

Ainsi sont présents 35 habitats d'intérêt communautaire dont 8 prioritaires, 18 espèces d'intérêt communautaire (de l'annexe II de la directive Habitats – Faune - Flore), toutes faunistiques, une trentaine d'espèces de l'annexe IV et une dizaine de

l'annexe V de la directive Habitats – Faune - Flore.

La vallée de la Gervanne est surtout connue pour accueillir de nombreux chiroptères : 26 espèces dont 8 de l'annexe II, en particulier le Petit et le Grand Rhinolophe, les Murins à oreilles échancrées et de Bechstein, le Minioptère de Schreibers, avec une vingtaine de gîtes de reproduction et une dizaine de gîtes d'hivernage. Trois autres espèces de chauves-souris sont « potentiellement présentes », dont le Rhinolophe euryale, mais ceci nécessite d'être confirmé par des études complémentaires.

Parmi les habitats remarquables d'intérêt communautaire, il faut citer les pelouses sèches sur calcaires, qui présentent une grande richesse en orchidées sur près d'un cinquième de la surface (habitat prioritaire 6210*). Un des objectifs de gestion du site sera donc de maintenir le milieu ouvert dans les zones de pelouses en favorisant le pâturage.

La vulnérabilité du site est liée à la tendance des pelouses sèches à se fermer progressivement du fait du recul du pâturage (boisement naturel). Certains habitats sont sensibles au piétinement, à la destruction directe (tuffières, ripisylves...), à l'assèchement du milieu suite au drainage. Pour les chiroptères, les menaces potentielles sont le dérangement sur les lieux de reproduction ou d'hivernage, et les traitements phytosanitaires (destruction de la ressource alimentaire).

➤ Synthèse des enjeux

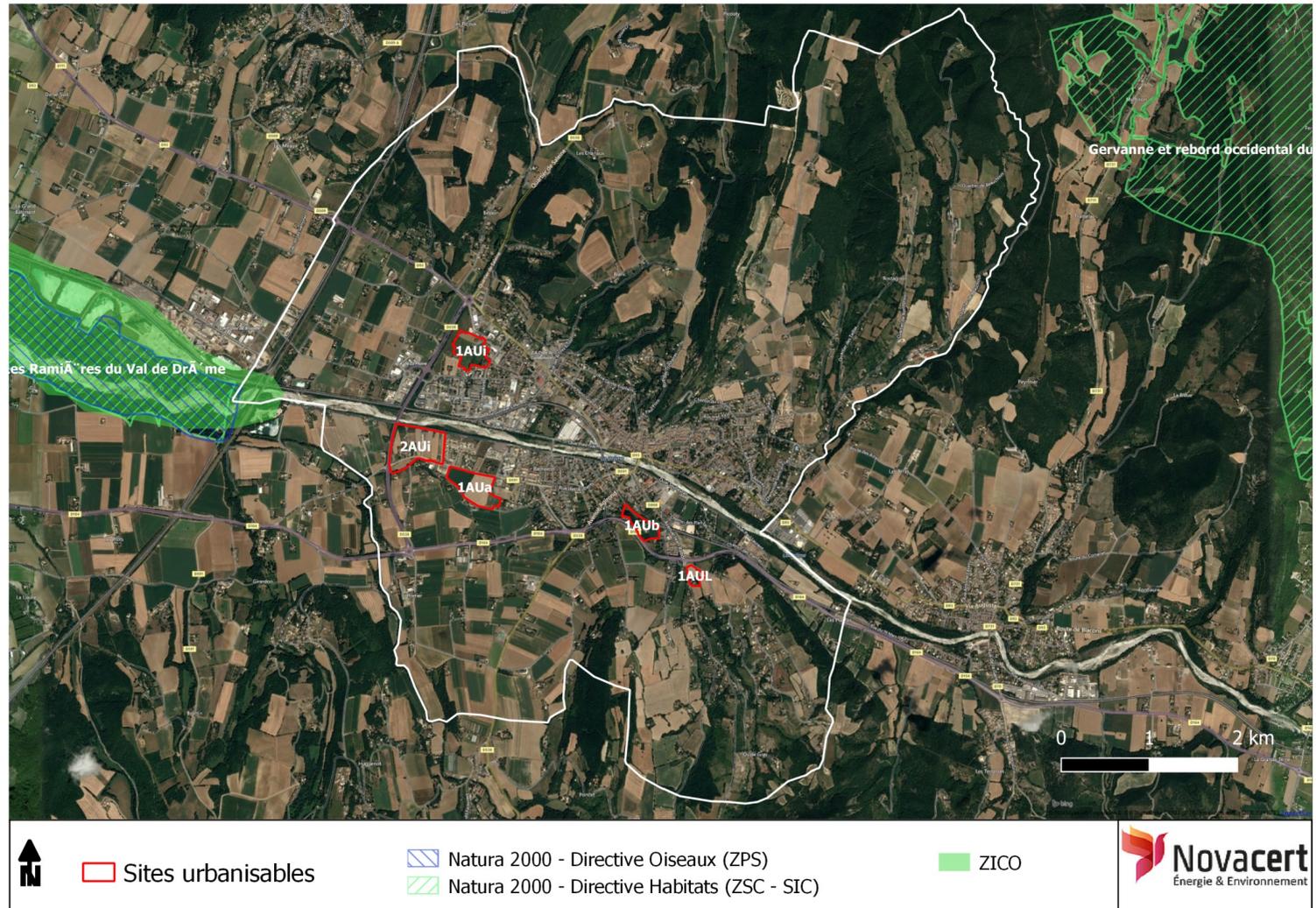
Aucun site n'est directement concerné par ce site Natura 2000 qui est localisé au nord-est en dehors des limites communales. Cependant, il est important de prendre en compte les habitats et les espèces de ce périmètre, notamment les plus mobiles, dans l'analyse de l'intérêt écologique des zones AU.

Les mesures intégrées au Docob et à la Charte peuvent être intéressantes à valoriser sur certains sites pour ne pas l'impacter (pas d'introduction d'espèces invasives et exogènes, conserver les bois morts, prévoir des travaux aux périodes non-défavorables pour la faune et donc en dehors de la période mi-mars à mi-juillet, etc.).

Synthèse des enjeux (Natura 2000)

Sites	Type d'enjeux	Part du site concernée (%)	Enjeux / aire d'étude
1AUi	Non inclus dans un site Natura 2000, ni mitoyen	0	Faible
2AUi	Non inclus dans un site Natura 2000, ni mitoyen mais en bordure de la Drôme et en amont des sites FR8210041 et FR8201678	0	Modéré
1AUa	Non inclus dans un site Natura 2000, ni mitoyen	0	Faible
1AUb	Non inclus dans un site Natura 2000, ni mitoyen	0	Faible
1AUL	Non inclus dans un site Natura 2000, ni mitoyen	0	Faible

Synthèse des enjeux, représentation cartographique



Carte 5 : localisation par rapport aux sites Natura 2000 et ZICO

1.2.2 Terrain du Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels (CREN)

Créé en 1988, le **Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes (CREN)** œuvre, depuis plus de 25 ans, pour la préservation de la biodiversité rhônalpine. Nés d'une volonté collective de préserver la biodiversité de la région, il dispose de compétences spécifiques. A l'interface entre les ambitions des associations de protection de la nature, l'expertise scientifique des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, l'expérience des organismes professionnels et les volontés politiques des institutions, il agit à différents niveaux pour répondre à trois grands objectifs : préserver les espaces naturels à enjeu, accompagner les acteurs des territoires et favoriser les échanges de savoir-faire techniques et scientifiques. A ce titre, il a en gestion directement plus de 100 sites en Rhône-Alpes.

FR1500766 – Pelouse sèche de Bourbousson

Terrain du CREN

Enjeu faible

➤ Présentation du site concerné

Situé sur les anciennes terrasses alluviales de la Drôme, Bourbousson est connu pour l'intérêt écologique de ses pelouses sèches. Une partie du site a, à ce titre, fait l'objet d'une mesure compensatoire pour la flore lors de la construction de la ligne à grande vitesse (LGV) Méditerranée, en 2001.

Le site de Bourbousson, qui s'étend sur 10,5 hectares, comprend également la

pelouse d'Herbelet et le bois de Montchaud.

Les enjeux naturels avérés de ce secteur ont justifié la réalisation d'un plan de gestion, avec l'appui des acteurs locaux et le soutien financier de Réseau ferré de France, de la Région Rhône-Alpes et du Fond Européen de Développement Régional.

➤ Synthèse des enjeux

La problématique de la fermeture de milieux ouverts se retrouve sur plusieurs sites AU où l'arrêt de l'agriculture favorise le développement d'arbres et d'arbustes. C'est principalement marqué sur le site 1AUi. Cette dernière parcelle ne présente pas les caractéristiques du site de Bourbousson où les pelouses sèches sont présentes notamment au niveau de talus orientés sud sur des sols filtrants. Le sol y est plus profond au regard des zones labourées et la flore n'est pas la même.

Synthèse des enjeux (CREN)

Sites	Type d'enjeux	Part du site concernée (%)	Enjeux / aire d'étude
1AUi	En dehors du site, pas de liens géographiques	0	Faible
2AUi	En dehors du site, pas de liens géographiques	0	Faible
1AUa	En dehors du site, pas de liens géographiques	0	Faible
1AUb	En dehors du site, pas de liens géographiques	0	Faible
1AUL	En dehors du site, pas de liens géographiques	0	Faible

Synthèse des enjeux, représentation cartographique



Carte 6 : localisation par rapport au site du CREN

1.3 Localisation par rapport aux sites d'inventaires patrimoniaux

1.3.1 ZNIEFF Type 1

Lancé en 1982, l'inventaire des **Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)** a pour objectif d'identifier et de décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation. On distingue 2 types de ZNIEFF, les **ZNIEFF de type I** concernant les secteurs de grand intérêt biologique ou écologique et les ZNIEFF de type II de grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.

820030050 Ramières du Val de Drôme

Surface du site : 571,74 ha

Faible

Fort

➤ Présentation du site concerné

L'ensemble naturel des "Ramières" du Val de Drôme, qui comprend la réserve naturelle du même nom, s'étend sur dix kilomètres dans le lit majeur de la Drôme en aval de Crest. Deux secteurs élargis, où la rivière peut divaguer spontanément, reliés par une zone endiguée au dix-neuvième siècle, écrètent naturellement les crues dévastatrices. La vaste forêt riveraine ou ripisylve (200 ha) constitue la majeure partie de la réserve, abritant une flore et une faune très diversifiées. Plus de 650 espèces de plantes vasculaires (végétaux supérieurs) y ont été recensées.

L'inventaire actuel des arbres, arbustes et arbrisseaux ligneux des Ramières est riche de plus de cent espèces. La réserve constitue ainsi un véritable "arboretum" naturel. L'action de la rivière est déterminante dans la dynamique forestière des Ramières (transport de graines, apport de fertilisants, régénération du peuplement). Lorsque la nappe est inaccessible aux racines, le terrain très caillouteux ne permet plus que le développement d'une lande arborée à Chêne pubescent. Ces landes sont "entretenuées" par les lapins, ce qui permet le maintien de nombreuses orchidées et d'une petite fougère, la "Langue-de-serpent".

Les bordures de cultures qui entourent la réserve sont intéressantes en ce qui concerne les plantes messicoles (plantes sauvages des moissons), comme la rarissime Nigelle de France. Parmi les insectes, seules les libellules (trente six espèces) et les papillons diurnes (cinquante espèces) ont été correctement inventoriés. Une douzaine de familles de Castor d'Europe trouve aussi les conditions optimales d'alimentation dans les Ramières. Celles-ci offrent aussi une halte appréciée par de nombreux oiseaux migrateurs transcontinentaux,

des échassiers au Balbuzard pêcheur. Plus de soixante dix espèces d'oiseaux se reproduisent ainsi dans la réserve.

Les habitats déterminants sont liés directement aux milieux humides et rivulaires dont fait partie la ripisylve. Celle-ci est favorable à un grand nombre d'espèces, des chauves-souris aux insectes.

➤ Synthèse des enjeux

Ce périmètre concerne la Drôme, son lit et sa ripisylve. Le site 2AUj est localisé en limite de ce périmètre sur sa partie nord. Il est important de préserver de tout impact direct ou indirect la ripisylve de la Drôme. Les espèces liées aux milieux aquatiques ne peuvent pas trouver de conditions favorables sur les différentes sites mais les espèces liées aux milieux boisés peuvent être plus mobiles. La plupart des zones agricoles étant exploitées intensivement jusqu'aux limites parcellaires, le cortège floristique et faunistique y est actuellement très limité mais des évolutions des pratiques pourraient être plus favorable à la recolonisation par certaines espèces dont les messicoles.

820030166 Plateau des Arras

Surface du site : 17,08 ha

Faible

➤ Présentation du site concerné

Situé à l'est de Crest, le Plateau des Arras est recouvert de champs labourés riches en messicoles, plantes sauvages rencontrées dans les cultures peu ou pas traitées. C'est le cas de la Tulipe précoce, qui y est assez "abondante", avec près de 200 pieds. Cette liliacée possède de grosses fleurs d'un rouge vif. Elle se reproduit facilement à l'aide de ces

stolons, d'où son caractère envahissant. Elle a été fortement combattue parce qu'indésirable dans les cultures. Autrefois plus répandue, elle est désormais inscrite sur la liste des plantes menacées de France et sa protection est considérée comme un enjeu d'intérêt européen (à travers la "Convention de Berne"). Ce site est désormais suivi par le Conseil Départemental de la Drôme qui a souscrit un contrat avec l'agriculteur en exploitant la principale parcelle.

➤ Synthèse des enjeux

Aucun site AU n'est localisé à proximité de cette ZNIEFF et aucun aménagement potentiel ne peut générer un impact direct ou indirect sur ce site. En revanche, il est important de favoriser la démarche initiée sur le Plateau, c'est à dire de valoriser une agriculture permettant le développement de la flore messicole, une part importante et menacée de la biodiversité dont la pérennité est directement liée à des choix cultureaux.

Synthèse des enjeux (ZNIEFF type I)

ZNIEFF type I	Type d'enjeux	Part du site concernée (%)	Enjeux / aire d'étude
1AUi	Non inclus dans une ZNIEFF, mitoyen au nord du site 820030050 Ramières du Val de Drôme	0	Fort
2AUi	Non inclus dans une ZNIEFF, ni mitoyen	0	Faible
1AUa	Non inclus dans une ZNIEFF, ni mitoyen	0	Faible
1AUb	Non inclus dans une ZNIEFF, ni mitoyen	0	Faible
1AUL	Non inclus dans une ZNIEFF, ni mitoyen	0	Faible

1.3.2 ZNIEFF Type 2

Lancé en 1982, l'inventaire des **Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)** a pour objectif d'identifier et de décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation. On distingue 2 types de ZNIEFF, les ZNIEFF de type I concernant les secteurs de grand intérêt biologique ou écologique et les **ZNIEFF de type II** de grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.

820000418 Ensemble fonctionnel formé par la rivière Drôme et ses principaux affluents

Surface du site : 12342 ha

Faible

Fort

➤ Présentation du site concerné

Cette zone intègre l'ensemble fonctionnel formé par la Drôme, ses annexes fluviales et ses principaux affluents. Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin Rhône-Méditerranée-Corse identifie à l'échelle du bassin des milieux aquatiques remarquables liés au maintien d'un ensemble alluvial abritant des espèces en danger, au sein duquel une succession typologique complète peut être restaurée. Il souligne également l'importance d'une préservation des liaisons physiques existantes entre la rivière et le fleuve Rhône, pour garantir le bon fonctionnement des milieux et la libre circulation des poissons.

Ce zonage de type II souligne l'interdépendance de ces cours d'eau, dont les tronçons abritant les habitats ou les espèces les plus remarquables sont retranscrits par plusieurs zones de type I au fonctionnement très fortement interdépendant. En terme de fonctionnalités naturelles, le val de Drôme et ses annexes exercent tout à la fois des fonctions de régulation hydraulique (champs naturels d'expansion des crues) et de protection de la ressource en eau.

Le site est concerné par une importante nappe phréatique, qui recèle une faune spécifique. Il s'agit d'un peuplement à base d'invertébrés aquatiques aveugles et dépigmentés. Le site constitue aussi un corridor écologique pour la faune et la flore fluviatile (Loutre, Castor d'Europe, Apron, Toxostome..) et une zone d'échange avec le fleuve Rhône lui-même. Il joue un rôle de zone de passage, d'étape migratoire, de zone de stationnement, mais aussi de zone de reproduction pour certaines espèces d'oiseaux remarquables, de batraciens, d'insectes ou de mammifères, dont une grande variété de chiroptères. La flore compte aussi des espèces méridionales intéressantes (Orchis à longues bractées, etc.), et quelques remarquables messicoles (plantes associées aux cultures traditionnelles) comme

la Nielle des blés ou la Nigelle de France.

Le zonage traduit l'exigence, de la part de certaines de ces espèces, de vastes territoires vitaux (Cerf élaphe, Aigle royal). Il souligne également le bon état de conservation général de certains bassins versants, en rapport avec le maintien de populations d'Écrevisse à pattes blanches, espèce réputée pour sa sensibilité particulière vis à vis de la qualité du milieu. Cette écrevisse indigène est devenue rare dans la région, tout spécialement à l'est de la vallée du Rhône. Quant aux aquifères souterrains, ils sont sensibles aux pollutions accidentelles ou découlant de l'industrialisation, de l'urbanisation et de l'agriculture intensive.

➤ Synthèse des enjeux

Le site 1AU_i est mitoyen de ce périmètre. Étant au contact direct de la ripisylve de la Drôme, il est important de s'assurer de l'absence d'impacts directs ou indirects en cas d'aménagement du site. Les autres terrains sont plus éloignés. Malgré tout, ils participent à la fonction de régulation et d'approvisionnement de la nappe phréatique, il est donc important de limiter l'imperméabilisation sur chaque site.

820000386 Chaînon occidentaux du Vercors

Surface du site : 28546 ha

Faible

➤ Présentation du site concerné

Le massif du Vercors est situé au cœur du Dauphiné. Les falaises abruptes qui le ceinturent en font une véritable citadelle naturelle, longtemps isolée des régions qui l'entourent, les vallées de l'Isère, du Drac et de la Drôme. L'eau a taillé dans cette masse de calcaire des gorges profondes, des cirques majestueux, des grottes et des gouffres parmi les plus célèbres d'Europe. L'intérieur du massif est constitué de plateaux boisés et de

vallons verdoyants au paysage modelé par l'agriculture.

La richesse biologique favorisée par une géomorphologie tourmentée est globalement remarquable du fait de la juxtaposition d'éléments de faune et de flore d'influences méditerranéenne, médio-européenne, montagnarde et même alpine. Les populations locales de Chamois et de Chauve-souris sont importantes. La flore compte quelques remarquables messicoles (plantes associées aux cultures traditionnelles, comme l'Adonis flamme, la Nielle des blés, la Nigelle de Damas ou la Caméline à petits fruits), ainsi que de rares endémiques des Alpes sud-occidentales (Genêt ailé).

Le zonage de type II souligne l'unité de cet ensemble globalement peu perturbé par les activités humaines, au sein duquel les secteurs abritant les habitats ou les espèces les plus remarquables sont retranscrits par de vastes zones de type I (gorges, plateaux, falaises...) fortement interdépendantes. En dehors de celles-ci, d'autres secteurs peuvent s'avérer remarquables, par exemple pour l'entomofaune (stations de papillons Hermite, Apollon et Azuré de la Croisette connues).

Il souligne également les fonctionnalités naturelles liées à la préservation des populations animales ou végétales, en tant que zone d'alimentation ou de reproduction pour de multiples espèces, notamment celles exigeant un large domaine vital (Aigle royal, Vautour fauve, etc.). Il traduit également le bon état de conservation général de certains bassins versants, en rapport avec le maintien de populations d'Ecrevisse à pattes blanches.

Il met enfin en exergue la sensibilité particulière de la faune souterraine, tributaire des réseaux karstiques et très dépendante de la qualité des eaux provenant du bassin versant. La sur-fréquentation des grottes, le vandalisme des concrétions peuvent de plus rendre le milieu inapte à la vie des espèces souterraines. Les aquifères souterrains sont sensibles aux pollutions accidentelles ou découlant de l'industrialisation, de l'urbanisation et de l'agriculture intensive.

➤ Synthèse des enjeux

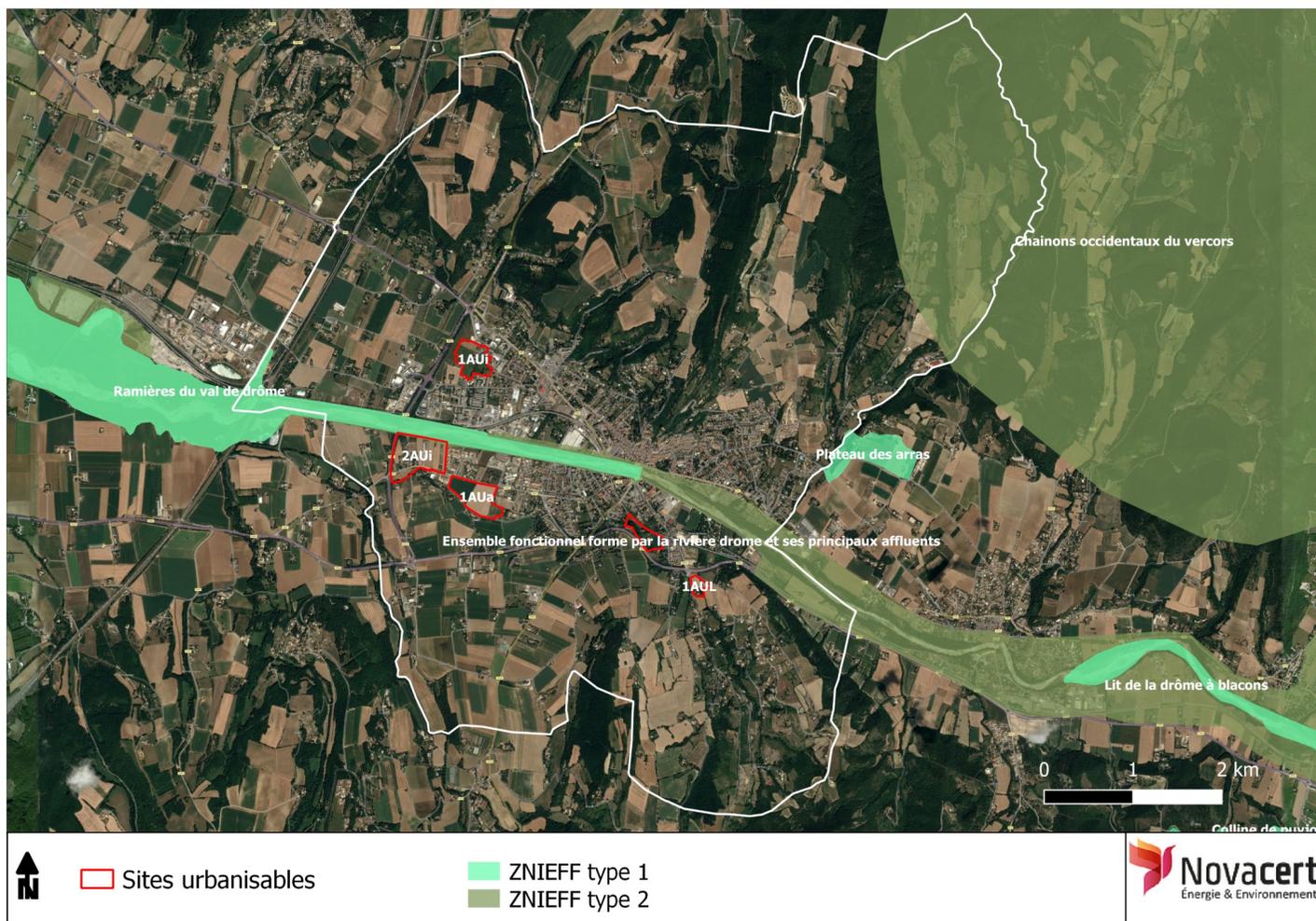
Ce périmètre localisé en nord-est de la commune de Crest ne présente pas de liens avec les sites AU évalués. Cependant, si les habitats présentent peu de liens ou d'intérêts pour un certain nombre d'espèces notamment montagnardes, les espèces les plus mobiles et notamment l'avifaune et les chiroptères ainsi que les espèces forestières ou appréciant les milieux semi-ouverts peuvent trouver des conditions potentiellement favorables en limite de certains territoires (fauvettes, chouettes ou hiboux, etc.). Si la période de visite n'est pas favorable à l'observation de la flore, la plupart des sites présentent des exploitations non favorables, notamment au niveau des zones ouvertes.

Si l'aménagement potentiel des sites génère un risque potentiel très faible pour ce périmètre, il est important d'intégrer une évolution des pratiques pour une préservation des zones les plus favorables à la biodiversité.

Synthèse des enjeux (ZNIEFF type II)

ZNIEFF type II	Type d'enjeux	Part du site concernée (%)	Enjeux / aire d'étude
1AUi	Non inclus dans une ZNIEFF, mitoyen au nord du site 820000418 Ensemble fonctionnel formé par la rivière Drôme et ses principaux affluents	0	Fort
2AUi	Non inclus dans un site Natura 2000, ni mitoyen	0	Faible
1AUa	Non inclus dans un site Natura 2000, ni mitoyen	0	Faible
1AUb	Non inclus dans un site Natura 2000, ni mitoyen	0	Faible
1AUL	Non inclus dans un site Natura 2000, ni mitoyen	0	Faible

Synthèse des enjeux, représentation cartographique



Carte 7 : localisation par rapport aux périmètres d'inventaires patrimoniaux

1.4 Évolutions des sites dans le temps

Évaluer les enjeux sur un site revient à mener une étude à un moment donné tout en intégrant son passé, le biodiversité étant dans une dynamique perpétuelle. Il est important de connaître son évolution pour évaluer les changements en cours et les espèces potentielles, passées, présentes et futures. Une photographie aérienne datant du 5 juin 1932 accessible sur le site <http://remonterletemps.ign.fr/> permet de se faire une idée de l'évolution de chaque parcelle en 86 ans.

Site 1AUj	Site 1AUL
	
	
<p>Ancienne zone agricole composée de multiples parcelles aux cultures variées, cours de la Saleine décalé à l'ouest</p>	<p>Haie de marronniers existante et ripisylve légère au niveau du fossé des Gardettes et du ruisseau de St-Ferréol déjà existantes ainsi que le bosquet d'arbres à l'est de la maison</p>

Site 2AUi



Site 1AUa



Site 1AUB



Zone agricoles composée de multiples parcelles dont certaines délimitées par des haie



Multiples parcelles agricoles avec quelques haies sur les parcelles les plus à l'est



Nombreuses parcelles agricoles le long de la voie ferrée avec des boisements déjà présents en développement en partie sud.

Tous les sites sont des anciennes zones agricoles où les parcelles étaient plus nombreuses et les haies parfois présentes en séparation, mais non généralisées. Les arbres déjà présents (haies, arbres, isolés, fruitiers) et toujours conservés peuvent être favorables au regard de leur âge à de nombreuses espèces (chiroptère, avifaune, insectes), il est important de préserver ce patrimoine.

1.5 Synthèse des périmètres à enjeux par site

Les périmètres évalués concernent directement des enjeux identifiés au niveau de la biodiversité communale.

	SRCE	Natura 2000	CREN	ZNIEFF
1AUi	Fort	Faible	Faible	Fort
2AUi	Modéré	Modéré	Faible	Faible
1AUa	Fort	Faible	Faible	Faible
1AUb	Fort	Faible	Faible	Faible
1AUL	Modéré	Faible	Faible	Faible

Synthèse des enjeux d'après la bibliographie

Aucun site n'est directement concerné par un périmètre ou un site reconnu pour sa qualité écologique spécifique. Cependant, le site 2AUi est mitoyen de la Drôme et de sa ripisylve, une zone à enjeux au niveau du territoire. La plupart des sites sont constitués de zones agricoles, les modes de gestion de type intensif privilégiant la monoculture et l'usage de produits chimiques limitent très fortement le cortège d'espèces présentes. L'évolution des pratiques pour favoriser le retour d'une plus grande diversité et notamment de la flore messicole (liée aux cultures et aux moissons) doit être encouragée sur tout le territoire communal.

2 Méthodologie

2.1 Dates et conditions d'inventaires sur l'aire d'étude

L'expertise de terrain a été menée à l'automne et l'absence des espèces migratrices. La période n'est pas la plus favorable pour tous les cortèges avec le début de la période sèche mais elle permet d'avoir une bonne définition des enjeux liés aux milieux présents et aux espèces qui les fréquentent.

Date	Cortèges	Période*	Conditions
Inventaires d'automne			
26/10/2018	Habitat, Faune, Flore	A-J	Modérément favorables

*Aube [A], Jour [J], Crépuscule [C], Nuit [N]

2.2 Détails des prospections ciblées

Le site a été prospecté de façon détaillé avec le parcours de chaque habitat et la réalisation d'écoutes. Les prospections ont ciblé les enjeux suivants :

- Prospection des habitats et de la flore

L'objectif a été de caractériser l'ensemble des habitats de chaque site et de sa périphérie (strate herbacée, milieux boisés et arbustifs, etc.), et de déterminer si certains pouvaient présenter un caractère remarquable ou patrimoniale. Au sein de chaque habitat identifié, la présence potentielle de milieux humides a été évaluée en s'appuyant sur la botanique. La même analyse sur le caractère remarquable ou patrimoniale a été retenue au niveau de la flore de chaque habitat, bien que la période soit peu favorable à l'observation de la plupart des espèces ou des caractères botaniques permettant une détermination précise (pièces florales, etc.).

- Prospection entomologique

Au regard de la période de prospection, l'objectif a été de déterminer le potentiel d'accueil d'espèces patrimoniales ou remarquables en lien avec les données bibliographiques et les connaissances sur le territoire. La recherche et l'étude le cas échéant des arbres sénescents et morts ou de souches ont été une priorité.

- Prospection des chiroptères

Le potentiel d'accueil de chaque site a été évalué avec des observations des zones les plus favorables, notamment au niveau des arbres et du bâti pour déterminer la présence d'abris ou de cavités potentielles (utilisation de jumelles depuis le sol).

- Prospection de l'avifaune

Des écoutes ont été réalisées lors de la prospection. L'objectif a été de déterminer les espèces présentes et potentielles par rapport aux habitats prospectés en plus des observations dans une période où les espèces migratrices n'étaient pas présentes.

2.3 Difficultés rencontrées / limites techniques et scientifiques

La durée et la période d'inventaire sur site couvre une seule saison à une période modérément favorable pour réaliser une évaluation complète pour toutes les espèces potentielles. En complément des connaissances issues de la bibliographie et de la pratique de ce territoire par Novacert, l'étude permet cependant de caractériser les habitats et les espèces pouvant fréquenter le site avec leur usage (alimentation, migration, reproduction) au regard des forts impacts anthropiques.

2.4 Ressources mobilisées

Les principales sources bibliographiques qui ont constitué la base de ce travail sont :

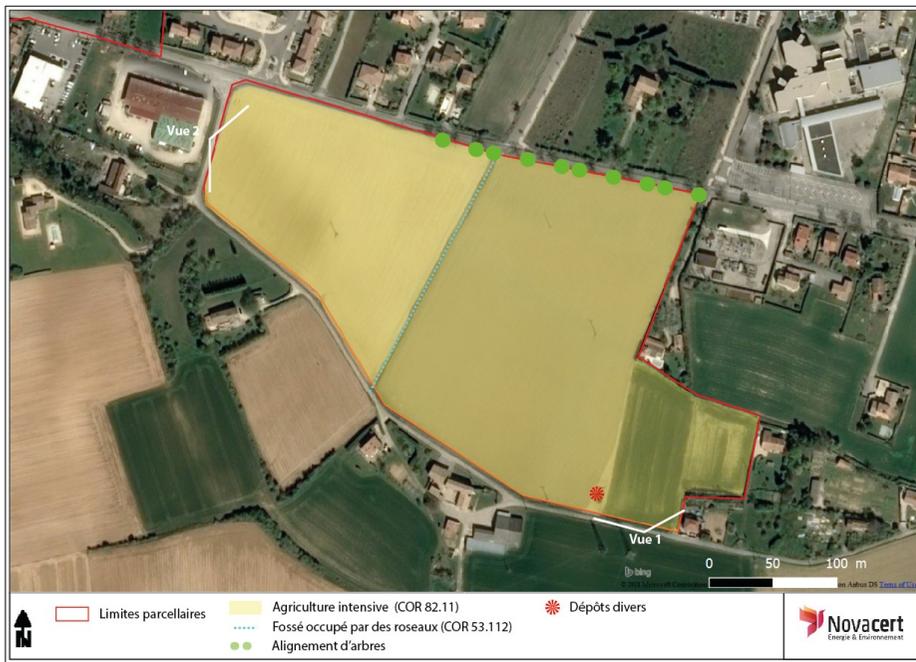
- les fiches officielles des périmètres d'inventaire ou à statut proches de la zone d'étude (NATURA 2000, ZNIEFF, etc.) ;
- la base de données en ligne du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes et de la LPO ;
- les ouvrages et autres études réalisées notamment (liste non exhaustive) :
 - le Formulaire Standard des Données (FSD) des sites Natura 2000 et des ZNIEFF identifiés précédemment ;
 - DOCOB des sites Natura 2000 concernés ;
 - Listes Rouges Nationales et locales ;
 - l'atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes (REBOUD, COCHET, DELIRY, IBORRA, 2003) ;
 - le Nouvel Inventaire des Oiseaux de France (DUBOIS & al., 2008) ;
 - Atlas des mammifères sauvages de Rhône-Alpes – (Collectif – Xavier GRILLO, 1997) ;
 - Atlas illustré des libellules de la région Rhône-Alpes (Biotopie Edition, 2008) ;
 - Cahier d'identification des libellules de France, Belgique, Luxembourg et Suisse (Biotopie Edition, 2014),
 - Cahier d'identification des Orthoptères de France, Belgique, Luxembourg et Suisse (Biotopie Edition, 2015),
 - Papillons de France, guide de détermination des papillons diurnes (LAFRANCHIS, 2014).

3 Étude écologique des sites

Les cinq sites ont été identifiés et les cinq sont localisés en périphérie et en continuité des zones urbanisées.



3.1 Site 1AUa - OAP1



Le site est constitué d'une grande parcelle exploitée de façon intensive. La végétation est soit nulle (terre retournée), soit issue de semis. Il fait partie des zones agricoles reconnues au SRCE. Quelques zones enherbées sont présentes en limite parcellaire mais elles sont limitées. Les haies des maisons en périphérie sont principalement plantées d'espèces horticoles monospécifiques.

Au niveau de la rue Driss Chraïbi, un alignement de Tilleuls est présent. Les arbres sont âgés et ils présentent une valeur patrimoniale avec la présence de cavités ou de bois morts.

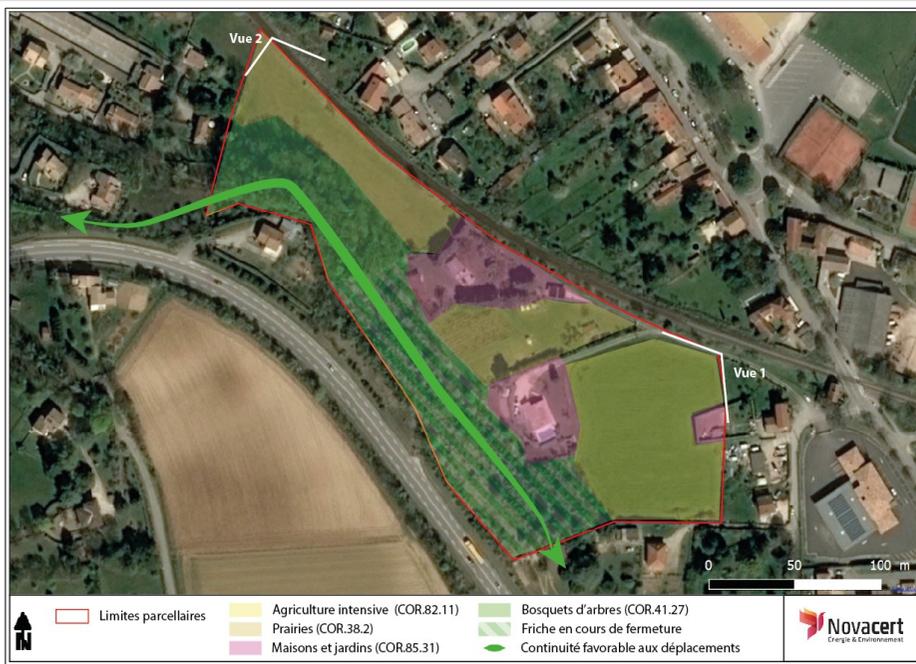
Un canal d'irrigation coupe la parcelle. Il est entièrement colonisé de roseaux et présente un caractère potentiellement favorable à certaines espèces (amphibiens, insectes, etc.). Il convient de le préserver et de le valoriser en travaillant sa renaturation éventuellement comme c'est le cas pour la Saleine (cf. site 1AUj - OAP5). Au niveau des fils électriques et des quelques arbres présents en périphérie, on retrouve le cortège des espèces des milieux agricoles ouverts (Corneille noire, Tarier pâtre, etc.).

Un dépôt de matériaux (gravats, végétaux coupés) est présent entre deux parcelles. Ils peuvent offrir des habitats dans le cas de matériaux inertes ou végétaux et il convient de s'assurer qu'il n'a pas de risques de pollutions diverses ou de plantes exotiques envahissantes qui peuvent s'en échapper.



Analyse des enjeux du site					
➤ Enjeux écologiques potentiels par rapport au site					
Habitats	Zone agricole en exploitation intensive, absence de végétation en dehors des zones de semis, de quelques zones périphériques (strate herbacée) et d'un canal avec roseaux.				
Flore	Espèces rares et communes à nulles sur les zones exploitées. Présence d'une roselière à préserver et de tilleuls en alignement en limite nord.				
Faune	Zone potentiellement favorable au niveau du fossé (amphibien, insectes, etc.) en fonction de la qualité de l'eau.				
➤ Bilan des incidences potentielles du projet sur les espèces protégées potentielles et/ou à enjeu local de conservation					
Flore	Faible				
Faune	Modéré				
➤ Bilan des incidences potentielles du projet sur les zones Natura 2000					
ZPS FR8210041 & ZSC FR8201678	Les espèces de milieux humides ne sont pas susceptibles d'être présentes au niveau des roseaux mais cette zone reste favorable à un plus grand cortège. Étant en amont du site Natura 2000, il est important de préserver la qualité des eaux de ruissellement				
Impact aménagement	FAIBLE	FAIBLE A MODÉRÉ	MODÉRÉ	MODÉRÉ A FORT	FORT
FR8201681	Les habitats à enjeux ne sont pas présents sur le site. Il n'y a pas de liens (corridors, continuité) et les habitats de la parcelle ne sont pas favorables aux espèces à enjeux.				
Impact aménagement	FAIBLE	FAIBLE A MODÉRÉ	MODÉRÉ	MODÉRÉ A FORT	FORT
➤ Bilan des incidences potentielles du projet sur les fonctionnalités écologiques des zones à déclasser					
TVB, corridors Services écosystémiques	La parcelle est reconnue dans le SRCE comme zone agricole. Elle participe au service d'alimentation et de régulation lorsque que la terre n'est pas nue. Le fossé de roseau forme un linéaire à préserver. => incidences fortes				
➤ Mesures d'atténuation à envisager					
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ne pas consommer d'autres zones agricoles sur la commune a minima ✓ Préserver le canal d'irrigation et sa roselière ainsi que son fonctionnement hydrique ✓ Préserver les tilleuls en alignement 					

3.2 Site 1AUb - OAP2



Le site est constitué au niveau des zones plates de terrains agricoles exploités (monoculture) ou en friche herbacée avec la présence ponctuelle d'habitations. Le reste du site est constitué d'un talus présentant une friche allant de la strate arbustive à la strate arborée difficilement pénétrable. La végétation est partagée entre des espèces caduques et des conifères. Cette zone est favorable au déplacement et à l'installation de nombreuses espèces dont des oiseaux.

Les zones autour des maisons sont plantées d'espèces horticoles dont certaines sont reconnues comme exotiques envahissantes (bambous).

A noter que le site est délimité au nord par une voie de chemin de fer exploitée, une zone potentiellement concernée par l'usage de produits chimiques et notamment de produits phytosanitaires pouvant impacter sa périphérie.



Analyse des enjeux du site					
➤ Enjeux écologiques potentiels par rapport au site					
Habitats	Zones agricoles en exploitation agricole et extensive (prairie), présence de jardins et d'un talus constitué d'une forêt (caducs) et d'une friche arbustive et arborée.				
Flore	Rare et ornementale à niveau des zones agricoles et des jardins, potentiellement plus riche au niveau de la friche qui se ferme. La période de prospection ne permet d'avoir un grand niveau de précision notamment au niveau des zones toujours ouvertes. Sa fermeture amènera à terme la perte des espèces de la strate herbacée.				
Faune	A l'exception des zones de cultures intensives, la diversité des strates est favorable à de nombreuses espèces. Les arbres présentent un fort développement (déjà présents et formés il y a 86 ans) et la friche buissonnante est fréquentée par l'avifaune dont les passereaux.				
➤ Bilan des incidences potentielles du projet sur les espèces protégées potentielles et/ou à enjeu local de conservation					
Flore	modéré				
Faune	modéré				
➤ Bilan des incidences potentielles du projet sur les zones Natura 2000					
ZPS FR8210041 & ZSC FR8201678	Les habitats à enjeux ne sont pas présents sur le site. Il n'y a pas de liens (corridors, continuité) et les habitats ne sont pas favorables à la plupart des espèces qui dépendent des milieux humides.				
Impact aménagement	FAIBLE	FAIBLE A MODÉRÉ	MODÉRÉ	MODÉRÉ A FORT	FORT
FR8201681	Les habitats à enjeux ne sont pas présents sur le site. Il n'y a pas de liens (corridors, continuité) et les habitats de la parcelle ne sont pas favorables aux espèces à enjeux à l'exception des espèces communes ne nécessitant pas de mesures spécifiques comme l'Écaille chinée (état de conservation favorable).				
Impact aménagement	FAIBLE	FAIBLE A MODÉRÉ	MODÉRÉ	MODÉRÉ A FORT	FORT
➤ Bilan des incidences potentielles du projet sur les fonctionnalités écologiques des zones à déclasser					
TVB, corridors Services écosystémiques	La parcelle est dans une zone de perméabilité moyenne et son urbanisation amènerait une fragmentation. Le talus en friche forme un corridor potentiellement riche en espèce dont l'avifaune. Il est important de limiter l'imperméabilisation de ce site. => incidences modérées à fortes				
➤ Mesures d'atténuation à envisager					
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Préserver le talus (friche avec limitation de la fermeture et zone boisée) qui forme une continuité ✓ Valoriser les essences locales plutôt qu'ornementales dans les aménagements ✓ Ne pas mettre d'éclairages impactant la friche et la zone boisée et retenir des éclairages orientés vers le sol avec une température de couleur maximale de 2200°K ✓ Pas de débroussaillage ou de défrichage en période favorable aux nidifications (mi-mars à mi-juillet) ni en hiver (risque pour les chiroptères) 					

3.3 Site 1AUL - OAP4



Ce site est constitué de deux parcelles agricoles en exploitation intensive et d'un jardin paysager et arboré autour d'une maison. Une ripisylve bien développée et arborée accompagne un cours d'eau en assec, le fossé des Gardettes. Des fossés enherbés et de petites bandes enherbées délimitent aussi les parcelles agricoles le long des routes. Une forêt à strates multiples associant les espèces ornementales (If, Cerisier du japon) et locales (Tilleul, Frêne, Noisetier, etc.) renforce la ripisylve. Ces zones boisées présentent des sujets bien développés avec localement des bois morts et de la casse formant des cavités potentielles ou des zones favorables à des nombreuses espèces (chiroptères, insectes). Cette richesse se traduit par la présence de plusieurs nids visibles.

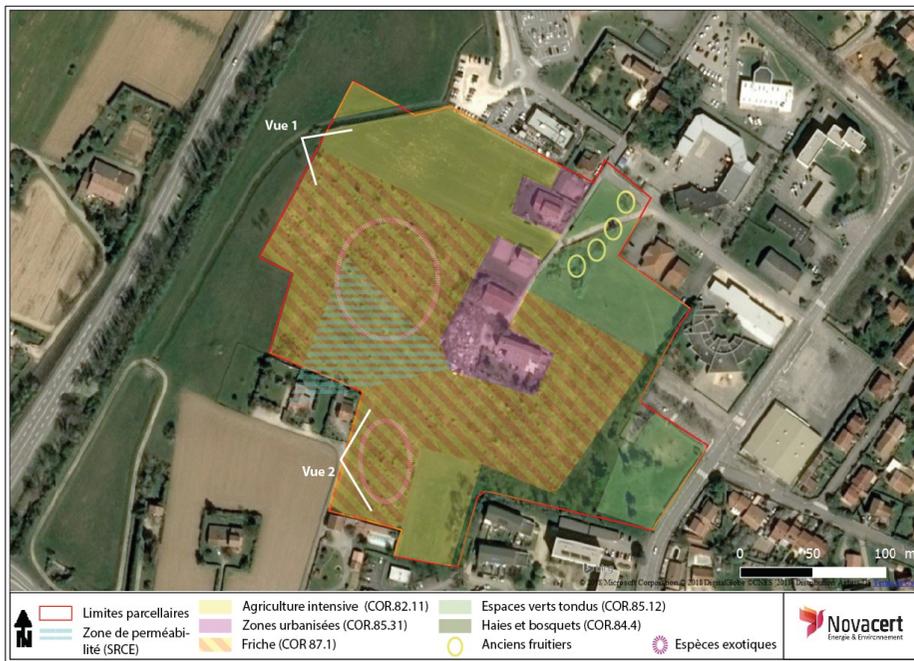
La végétation est très limitée au niveau des parcelles agricoles au sol fréquemment travaillé. Le parc de la maison a été planté de nombreuses espèces, la plupart horticole voir exotique. Des haies horticoles et parfois monospécifiques délimitent la parcelle. Des bambous se développent régulièrement au niveau des haies périphériques notamment. Les Buis ont été détruits par la Pyrale du Buis.

En dehors du site, il a notamment été relevé des trous d'émergence de capricornes, potentiellement le Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*), une espèce de coléoptère protégée dans la ripisylve du ruisseau de Saint-Ferréol. Elle est considérée donc potentiellement présente sur le site au niveau des arbres et des haies.



Analyse des enjeux du site					
➤ Enjeux écologiques potentiels par rapport au site					
Habitats	Zones agricoles exploitées intensivement, parc paysager d'une maison avec une flore horticole, arbres à grand développement au niveau de la ripisylve des Gardettes et d'un bosquet pouvant présenter des zones favorables (blessures, bois morts)				
Flore	Les espèces sont communes sur le site. Au niveau des zones agricoles, elles sont rares et elles sont principalement ornementales dans le jardin. La forêt et la ripisylve présentent des strates arbustives riches à préserver.				
Faune	Arbres favorables au Grand Capricorne considéré comme potentiel sur le site. Haies favorables aux déplacements de nombreuses espèces. Présence de nids dans les arbres et les haies. Présence de la Pyrale du Buis. Certains arbres peuvent présenter des cavités.				
➤ Bilan des incidences potentielles du projet sur les espèces protégées potentielles et/ou à enjeu local de conservation					
Flore	Faible				
Faune	Fort				
➤ Bilan des incidences potentielles du projet sur les zones Natura 2000					
ZPS FR8210041 & ZSC FR8201678	Les habitats à enjeux ne sont pas présents sur le site. Il n'y a pas de liens (corridors, continuité) et les habitats ne sont pas favorables à la plupart des espèces qui dépendent des milieux humides.				
Impact aménagement	FAIBLE	FAIBLE A MODÉRÉ	MODÉRÉ	MODÉRÉ A FORT	FORT
FR8201681	Les habitats à enjeux ne sont pas présents sur le site. Il n'y a pas de liens (corridors, continuité) et les habitats ne sont pas favorables à la plupart des espèces à l'exception des espèces communes ne nécessitant pas de mesures spécifiques comme l'Écaille chinée (état de conservation favorable). Il convient cependant de préserver les zones boisées vis-à-vis des chiroptères.				
Impact aménagement	FAIBLE	FAIBLE A MODÉRÉ	MODÉRÉ	MODÉRÉ A FORT	FORT
➤ Bilan des incidences potentielles du projet sur les fonctionnalités écologiques des zones à déclasser					
TVB, corridors Services écosystémiques	Site en zone de perméabilité moyenne, il convient de préserver les linéaires et notamment la ripisylve de tout impact direct (pollution, destruction) ou indirect (limitation de la ressource en eau, éclairage, etc.). Le site participe aux services d'approvisionnement et de régulation, il est important de limiter l'imperméabilisation. => incidences modérées				
➤ Mesures d'atténuation à envisager					
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Préserver la ripisylve du fossé des Gardettes et le boisement en maintenant une distance intégrant la rhizosphère (volume comparable aux parties aériennes) ✓ Prévenir le risque de dispersion d'espèces exotiques envahissantes et notamment les bambous ✓ Valoriser les essences locales plutôt qu'ornementales dans les aménagements ✓ Ne pas mettre d'éclairages à proximité des zones boisées (ruisseau de St-Ferréol et fossé des Gardettes) et retenir des éclairages orientés vers le sol avec une température de couleur maximale de 2200°K ✓ Pas de débroussaillage ou de défrichement en période favorable aux nidifications (mi-mars à mi-juillet) ni en hiver (risque pour les chiroptères) 					

3.4 Site 1AUi - OAP 5



Le site est constitué de parcelles agricoles exploitées, de parcelles en friche et de zones déjà urbanisées. Il présente aussi quelques linéaires formés par d'anciennes haies bocagères principalement en périphérie est.

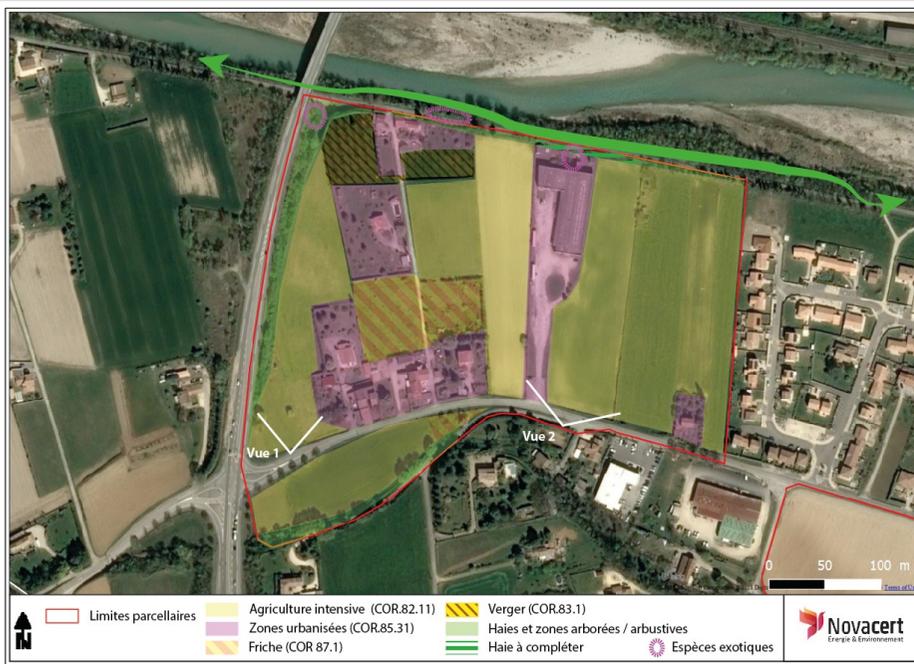
Si la parcelle est aujourd'hui entourée de voies ou de zones construites limitant les possibilités d'échanges, la diversité des habitats et notamment la présence de friches arbustive sont favorables notamment à l'avifaune dont un certain nombre de passereaux. Un Faucon crécerelle perché à la cime d'un arbre et une plume de Chouette hulotte ont aussi été observés sur le site. La période de prospection ne permet pas d'évaluer précisément la flore, notamment dans les zones de friches. Celles-ci sont colonisées par de nombreuses espèces dont des espèces exotiques envahissantes qui amène à une fermeture rapide. Le site est en limite de la Saleine, un cours d'eau canalisé sous forme de fossé, sans présence d'habitats de type zone humide à proximité de son cours actuel. Une zone reconnue comme espace perméable aquatique au SRCE est présente. L'évaluation de la flore n'a pas permis de déterminer la présence potentielle d'une zone humide mais il convient de limiter l'imperméabilisation et de valoriser la renaturation de la Saleine.

Des espèces périphériques sont gérées comme des espaces verts urbains avec une prairie régulièrement fauchée ras. Des anciens noyers sont présents en partie nord-est. Les troncs sont couverts de lierre. Ces arbres présentent une valeur patrimoniale.



Analyse des enjeux du site					
➤ Enjeux écologiques potentiels par rapport au site					
Habitats	Zone agricole exploitée intensivement ou en friche en cours de fermeture par le développement de ligneux et de plantes exotiques. En limite de cours d'eau / fossé.				
Flore	Espèces communes à exotiques, plantes issues des cultures (fruitiers) et plantes colonisatrices. Période non favorable à la détermination des enjeux de façon exhaustive, une prospection au printemps pourrait permettre de préciser le niveau d'enjeux.				
Faune	Présence de l'avifaune et potentiellement de la microfaune. Friche présentant de petits buissons favorables au passereaux mais encore peu denses. Quelques arbres morts mais de petites circonférences favorables aux insectes xylophages.				
➤ Bilan des incidences potentielles du projet sur les espèces protégées potentielles et/ou à enjeu local de conservation					
Flore	Modéré				
Faune	Modéré				
➤ Bilan des incidences potentielles du projet sur les zones Natura 2000					
ZPS FR8210041 & ZSC FR8201678	Les habitats à enjeux ne sont pas présents sur le site. Il n'y a pas de liens (corridors, continuité) et les habitats de la parcelle ne sont pas favorables à la plupart des espèces à enjeux qui dépendent des milieux humides.				
Impact aménagement	FAIBLE	FAIBLE A MODÉRÉ	MODÉRÉ	MODÉRÉ A FORT	FORT
FR8201681	Les habitats à enjeux ne sont pas présents sur le site. Il n'y a pas de liens (corridors, continuité) et les habitats du site ne sont pas favorables à la plupart des espèces à l'exception des espèces communes ne nécessitant pas de mesures spécifiques comme l'Écaille chinée (état de conservation favorable).				
Impact aménagement	FAIBLE	FAIBLE A MODÉRÉ	MODÉRÉ	MODÉRÉ A FORT	FORT
➤ Bilan des incidences potentielles du projet sur les fonctionnalités écologiques des zones à déclasser					
TVB, corridors Services écosystémiques	Site en zone de perméabilité moyenne, il présente peu de linéaires mais participe au service de régulation. Il convient de limiter l'imperméabilisation des sols dans cette zone reconnue comme espace perméable aquatique. => incidences fortes				
➤ Mesures d'atténuation à envisager					
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Valoriser les essences locales plutôt qu'ornementales dans les aménagements ✓ Pas de débroussaillage ou de défrichage en période favorable aux nidifications (mi-mars à mi-juillet) ni en hiver (risque pour les chiroptères) ✓ Conserver les arbres fruitiers ✓ Limiter l'imperméabilisation des sols notamment au niveau de l'espace perméable aquatique ✓ Pas de dispersion d'espèces exotiques envahissantes en cas de terrassement (export des terres dans des bennes couvertes vers un site de traitement) ✓ Participer à la renaturation de la Saleine et travaillant sur le retour d'un cours d'eau plus conforme et favorable à la diversité d'espèces (diversification des écoulements, zone de mouille, marre pour les batraciens, abris à reptiles, replantation de végétaux et notamment d'hélophytes) tout en améliorant la prise en compte du risque inondation. 					

3.5 Site 2AUi



Le site est constitué de plusieurs parcelles, certaines toujours exploitées de façon intensive (travail du sol en profondeur), de zones en friche et de zones urbanisées.

Quelques haies sont présentes et il convient de préserver et de restaurer autant que possible ces potentielles continuités.

La Renouée du Japon, une espèce exotique envahissante, est présente au niveau d'un talus et à proximité de la ripisylve. Du Buddleia se développe derrière le bâtiment industriel. Il est important de ne pas disperser de fragments de ces espèces.

Une haie arborée est présente en limite nord. Elle marque la limite avec la Drôme et sa ripisylve, une zone à préserver au regard des enjeux liés à la biodiversité. Un recul suffisant doit être intégré et il est important de la préserver de la pollution lumineuse.



Analyse des enjeux du site					
➤ Enjeux écologiques potentiels par rapport au site					
Habitats	Le site est constitué de parcelles agricoles en agriculture intensive, de parcelles en friche et de parcelles urbanisées. Il n'y a pas d'habitat patrimonial. En limite nord, il convient de ne pas impacter la ripisylve de la Drôme.				
Flore	La flore commune, rare au niveau des zones exploitées, est plus riche au niveau des friches et zones arbustives. Autour des maisons, la flore est ornementale et les haies sont monospécifiques. Des haies, des bosquets et quelques fruitiers sont à préserver pour leur valeur patrimoniale. La Renouée du Japon est présente localement.				
Faune	Les espèces observées sont communes des zones ouvertes et péri-urbaines. Les enjeux sont plus forts au niveau de la ripisylve en limite nord qui est un corridor reconnu				
➤ Bilan des incidences potentielles du projet sur les espèces protégées potentielles et/ou à enjeu local de conservation					
Flore	Modéré				
Faune	Faible		Fort (vis à vis de la ripisylve)		
➤ Bilan des incidences potentielles du projet sur les zones Natura 2000					
ZPS FR8210041 & ZSC FR8201678	La parcelle est en amont de ces sites, le long de la Drôme. Il convient de limiter tout impact sur la ripisylve et les continuités à proximité et de prévenir tout risque d'impact direct (destruction, pollution, surfréquentation) ou indirect (pollution lumineuse, dérangement).				
Impact aménagement	FAIBLE	FAIBLE A MODÉRÉ	MODÉRÉ	MODÉRÉ A FORT	FORT
FR8201681	Les habitats à enjeux ne sont pas présents sur le site. Il n'y a pas de liens (corridors, continuité) et les habitats ne sont pas favorables à la plupart des espèces à l'exception des espèces communes ne nécessitant pas de mesures spécifiques comme l'Écaille chinée (état de conservation favorable). Il convient cependant de préserver les zones boisées vis-à-vis des chiroptères.				
Impact aménagement	FAIBLE	FAIBLE A MODÉRÉ	MODÉRÉ	MODÉRÉ A FORT	FORT
➤ Bilan des incidences potentielles du projet sur les fonctionnalités écologiques des zones à déclasser					
TVB, corridors Services écosystémiques	Le site est reconnu à perméabilité moyenne sauf en partie nord où elle est forte. Il est nécessaire de préserver cette limite nord et de conforter la continuité qui a été impactée par la construction du bâtiment industriel derrière lequel se développe du Buddleia. Il est important de limiter l'imperméabilisation des sols. => incidences modérées				
➤ Mesures d'atténuation à envisager					
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Prévoir un recul suffisant vis-à-vis de la ripisylve de la Drôme ✓ Ne pas mettre d'éclairages impactant la ripisylve et retenir des éclairages orientés vers le sol avec un cône de dispersion limité à 70° et une température de couleur maximale de 2200°K ✓ Ne pas disperser la Renouée du Japon et le Buddleia ✓ Valoriser des espèces locales et variées 					